



**Pierre D. Mottier**

**Nouvelles ressources  
budgétaires pour les collectivités  
publiques**

ou

comment financer sans douleur l'État,  
recapitaliser les caisses de pension,  
diminuer le service de la dette,  
pérenniser les infrastructures  
et crédibiliser la garantie d'État  
sur la Banque Cantonale du Valais

**CREATIVE COMMONS**



*« Par essence, la création monétaire ex nihilo que pratiquent les banques est semblable, je n'hésite pas à le dire pour que les gens comprennent bien ce qui est en jeu ici, à la fabrication de monnaie par des faux-monnayeurs, si justement réprimée par la loi. Concrètement elle aboutit aux mêmes résultats. La seule différence est que ceux qui en profitent sont différents. »*

**Maurice Allais, Prix Nobel de Sciences Économiques 1988**

aux peuples victimes de l'austérité

Sion, 2013-2016-v3.04





## Table des matières

Avant-propos.....	7
Quel est la nature de ce mal ?.....	8
À quel niveau peut-on agir ?.....	10
Le remède.....	11
Sursaut de conscience.....	11
Des paradoxes solubles.....	13
Les idées reçues.....	13
Les idées fausses par le menu.....	14
Un casse-tête insoluble.....	15
Reposer le problème.....	17
Inverser la logique.....	18
L'objectif est défini.....	19
Analyse succincte.....	21
Se poser les bonnes questions.....	21
La nature de l'argent.....	21
La valeur de l'argent.....	23
La véritable richesse.....	24
La cause des mauvaises solutions.....	25
Apporter les bonnes réponses.....	25
Abolir le problème monétaire.....	25
Sortir de l'obscurité.....	27
Une solution pragmatique.....	29
Design de l'outil.....	29
Paramétrisation du design.....	30
Fusion des paramètres.....	31
La nature obligataire.....	32
Le rendement nul.....	33
La maturité indéterminée.....	35

La valeur constante.....	36
Indépendance des marchés.....	37
La balance des arguments.....	39
Un titre particulier.....	40
Des obstacles surmontables.....	42
La question de l'inflation.....	43
Quelques aspects techniques.....	47
Mode d'emploi succinct des OPTZ.....	47
Concernant la banque.....	48
Concernant l'État.....	50
Concernant la population.....	52
Parlons bien, parlons chiffres.....	55
Monétariser du concret.....	56
Une opération comptable.....	57
Conclusion.....	61
Perspectives.....	62
Annexe 1.....	65
Annexe 2.....	67

## Avant-propos

*« Lorsqu'un gouvernement est dépendant des banquiers pour l'argent, ce sont ces derniers, et non les dirigeants du gouvernement qui contrôlent la situation, puisque la main qui donne est au-dessus de la main qui reçoit. [...] L'argent n'a pas de patrie ; les financiers n'ont pas de patriotisme et n'ont pas de décence ; leur unique objectif est le gain. »*

***Napoléon Bonaparte, (1769-1821)***

Les soubresauts de la crise de 2008 n'en finissent pas d'engendrer des retombées négatives sur l'économie mondiale. Ni l'Union Européenne, ni la Suisse ne sont épargnées, et le démantèlement du service public se produit partout, à une vitesse proportionnelle au délabrement économique des communautés. Aussi, bien que notre pays soit encore loin de déposer le bilan, on voit apparaître les symptômes d'un mal endémique et profond qui enlise toutes les sociétés dans le carcan inhumain d'une austérité inexorablement croissante.

## ***Quel est la nature de ce mal ?***

La nature profonde de ce mal est la négligence de souveraineté monétaire, qui confine au déni. Cela concerne aujourd'hui toutes les populations de tous les pays. Cela arrive par l'adoption de lois qui abolissent les libertés civiles sous des prétextes factices. Ces lois induisent des modes de pensée qui tiennent de l'idée reçue bien plus que de la raison. Les services publics et les populations sont ainsi livrées pieds et poings liés aux intérêts financiers d'institutions privées à buts lucratifs : les banques commerciales.

Techniquement, le problème prend sa source dans le mode de création monétaire par le crédit bancaire. En effet, plus de 90 % de la masse monétaire circulant dans l'économie est issue du crédit bancaire, qui est une création monétaire privée. Cette monnaie de crédit n'est pas constituée d'espèces physique, pièces et billets, mais d'écritures, sous forme de chiffres dans des ordinateurs.

Lorsqu'une banque accorde un crédit, il s'agit en fait d'une écriture ex nihilo, et non d'un dépôt, ce que la majorité ignore. Cette écriture engendre une dette, grevée d'un intérêt et d'une exigence de remboursement. De fait, la plus grande part de l'argent qui circule, non seulement coûte globalement à la société la somme des intérêts prélevés, mais de plus est appelé à sa destruction par le remboursement.



Notons en passant que l'argent servant à rétribuer les crédits par le moyen des intérêts n'est pas mis en circulation dans ce but. Il doit être extirpé de la richesse du pays par le moyen du travail. Ce qui est mis en circulation, c'est l'argent correspondant au principal d'une dette, jamais celui servant à payer l'intérêt.

On comprend donc que la dette sur la monnaie est non seulement condamnée par nature à être croissante, afin de payer des intérêts sur l'existence de l'argent, mais qu'elle est proprement insolvable. La société toute entière est devenue captive des banques privées. C'est à ce niveau que s'est produite la perte de souveraineté monétaire, qui est en fait le quatrième pouvoir régalien, que personne ne connaît plus.

Cela constitue une gigantesque machine à extorquer la richesse des sociétés, une « invincible pompe à fric », dont la fausse légitimité repose sur un vide législatif autant que sur un abus de dénomination des liquidités créées.<sup>1</sup>

---

1 Ainsi les crédits émis par les banques ne portent jamais l'unité légale « franc suisse », pour la simple cause qu'il s'agit d'un substitut monétaire et non de la devise officielle du pays spécifiée dans la loi. Ce qui est le plus curieux, c'est que les cantons et la Confédération acceptent ce substitut monétaire comme moyen de paiement des impôts, rendant ainsi, sans le vouloir, la société suisse captive d'un système de monnaie n'ayant pas cours légal : une monnaie privée, bancaire. C.f. **Réponse du Conseil Fédéral** du 25.04.2012 à l'interpellation 12.3305 du 16.03.2012 sur la création monétaire en Suisse.

## *À quel niveau peut-on agir ?*

Dans la gestion du bien public, le contrat de confiance dans la poursuite d'un bien commun n'est-il pas le lien essentiel entre la base et le sommet ? Les élites dirigeantes des États-nation, pourtant censées apporter remèdes aux maux dont la société souffre, ne sont-elles pas devenues sourdes à cette élémentaire justice ? En dehors de cette question, ce n'est pas à ce niveau que l'on peut agir facilement, bien que certains le tentent, car l'appareil est extrêmement lourd.

C'est en fait plutôt au niveau régional que des solutions sont possibles, et c'est la raison de cette proposition. Notre défi est d'ouvrir une brèche dans un mur d'incompréhension qui pousse les gouvernements à la mutilation financière du secteur public puis à son engourdissement et, in fine, à sa privatisation. La perte de souveraineté des états et des sociétés est programmée par la nature de la monnaie de crédit, mais nous avons les moyens locaux de contenir le phénomène sans douleur, ce que nous nous proposons de démontrer ici.

Ce défi s'adresse donc au niveau régional, cantonal en ce qui nous concerne, où les dirigeants, tant gouvernementaux que bancaires, sont fortement impliqués dans une vision de service public.

## ***Le remède***

Pour remédier à cet état de fait, nous proposons de concevoir un outil financier dont la structure permettra de contourner habilement les empêchements, de mener une véritable politique financière, qui amènera rapidement les moyens efficaces et légers d'une véritable politique budgétaire.

Le système est figé, les populations des pays semblent à première vue condamnées à l'esclavage de la dette. Et pourtant, au niveau régional, le système n'est pas aussi bien quadrillé ou bétonné qu'on pourrait le penser. Il y a même une ouverture béante, à laquelle personne ne pense, tant les habitudes et les modes de pensée sont captifs d'une conception étriquée qu'on croît être l'unique alternative.

Pour résumer notre affirmation : les chas d'aiguilles sont en fait suffisamment larges pour y faire passer, non pas seulement le fameux chameau, mais bel et bien toute la caravane.

## ***Sursaut de conscience***

Durant le courant du XXe siècle, toutes les nations se sont vues retirer leur pouvoir de création monétaire, sous les prétextes fallacieux de liberté de commerce des banques privées et de lutte contre l'inflation. En fait, ce sont des sociétés, pourtant démocratiques et souveraines qui ont été dépouillées de leurs prérogatives régaliennes. Il ne tient qu'à un léger sursaut de

conscience de rétablir ce pouvoir, en usant des avantages de la liberté de commerce, mais cette fois-ci au bénéfice des sociétés. Il n'y a aucune raison de faire systématiquement profiter les milieux de la finance. Il est absolument nécessaire de définanciariser<sup>2</sup> l'économie si on veut rétablir un régime équitable pour le service public.

Commençons la définanciarisation de notre service public.

---

2 définanciariser : néologisme, libérer la société de la tutelle de la haute finance. Vient de « financiarisation » : importance grandissante du recours au financement par endettement des agents économiques  
[http://www.lexinter.net/JF/financiarisation\\_de\\_l'economie.htm](http://www.lexinter.net/JF/financiarisation_de_l'economie.htm)

## **Des paradoxes solubles**

*« Jusqu'à ce que le contrôle de l'émission de devises et de crédit soit restauré au gouvernement et reconnue comme sa responsabilité la plus flagrante et la plus sacrée, tout discours sur la souveraineté du Parlement et la démocratie est vain et futile. Une fois qu'une nation abandonne le contrôle de ses crédits, il n'importe plus qui fait ses lois. L'usure, une fois aux commandes, coule n'importe quelle nation. »*

***William Lyon Mackenzie King,  
ex-premier ministre du Canada***

### ***Les idées reçues***

Afin de cerner notre sujet le plus rapidement possible, nous nous contenterons d'une énumération succincte mais éloquente d'idées reçues. Elles interdisent que le financement équilibré du secteur public soit mathématiquement possible, et obligent une société à l'impuissance de se gérer légitimement de façon

autonome. Ces idées fausses sont conçues comme des forces destinées à se consolider mutuellement, tout comme la multiplication des verrous sur une porte en compliquent l'ouverture.

Ce montage navrant constitue de même un système de mâchoires de freins, qui engendre de telles frictions, que l'âcre fumée qui s'en dégage masque la réalité du problème, rendant par avance inutile toute tentative d'action n'ayant pas la profondeur requise.

### ***Les idées fausses par le menu***

Ces idées ont une réelle puissance sur l'imagination, leur nature est littéralement hypnotique. Toute personne qui cherche à sortir de ce carcan de pensée unique prend non seulement le risque de se disqualifier mais encore d'être considérée comme dangereuse. Et pourtant...

1. L'idée fausse que le financement de l'État doive se faire exclusivement par le moyen de l'endettement, de la fiscalité ou des subsides.
2. L'idée fausse que l'action combinée du double frein (freins aux dépenses et frein à l'endettement) puisse protéger l'État tout en assurant un budget équilibré.
3. L'idée fausse que le prélèvement d'une fiscalité de plus en plus exigeante auprès d'une population au pouvoir

d'achat décroissant puisse compenser les exigences d'une société en croissance de besoins.

4. L'idée fausse de pouvoir maintenir un secteur public en carence de financement sans toucher ni aux rétributions ni aux prestations.
5. L'idée fausse que le secteur public doive être aussi rentable que s'il s'agissait d'une entreprise privée.
6. L'idée fausse que l'introduction de la concurrence au sein du secteur public par la privatisation progressive des services puisse à la fois dégager l'État d'une part de ses dépenses et rendre ces services aussi efficaces que s'ils étaient assumés par l'État.
7. L'idée fausse que la richesse est créée par la monnaie.

### ***Un casse-tête insoluble***

La santé d'une politique budgétaire dépend de l'équilibre entre les ressources et les dépenses. De nos jours, d'une part les ressources sont insuffisantes, et d'autre part les exigences de dépenses sont croissantes. Il est devenu impossible de concevoir un budget sans être obligé de tailler dans les prestations ou les salaires, ou sans prévoir d'augmenter à terme les ressources fiscales. Entre ces deux parades, tout autant inacceptables l'une que l'autre, les forces politiques sont contraintes de jouer un jeu d'alternance et d'opposition,

parfaitement stérile et finalement dommageable à la société toute entière, malgré les évidentes bonnes volontés.

Pour les responsables les risques sont dédoublés : ils perdront du temps lors des interminables palabres avec des opposition syndicales légitimes, ou perdront du crédit auprès de la population à cause de l'impopularité des solutions douloureuses. Ils seront ainsi tentés de se réfugier dans des attitudes distantes de personnes surchargées, prenant ainsi le risque de se couper de plus en plus de la population qui les a élues.

La diminution des rétributions déplace tout autant le problème sur les fonctionnaires. Les employés de l'État étant moins bien payés pour le même travail, ou obligés de travailler plus pour le même salaire, leur motivation va baisser et la qualité du service s'en ressentira automatiquement, malgré des appels à la solidarité inefficaces ou des menaces contre-productives, surtout dans le cadre d'une situation amenée à durer.

La diminution des prestations déplace le problème sur l'emploi. Le chômage ou le non emploi doivent être compensés aux prix de dépenses sociales supplémentaires. Les ressources fiscales se resserrent par voie de conséquence, engendrant, dans le cadre de ce cercle vicieux, de nouvelles coupes de prestations.

Techniquement, les ministres vont perdre leur temps à essayer de résoudre cet impossible casse-tête, ils useront leurs énergies



sur des faux problèmes et finiront par manquer de temps pour s'attaquer aux vrais problèmes.

Politiquement, la société est entrée dans un cercle vicieux qui dû à une mauvaise conception de la monnaie, qui oblige les forces de gauche et de droite à s'entre-déchirer au détriment de l'efficacité et de la paix sociale.

### ***Reposer le problème***

Si un problème n'a pas de solution, ou présente un ensemble de solutions inefficaces, c'est qu'il est mal posé. C'est un peu comme tenter de redémarrer sa voiture après avoir changé les pneus alors que c'est le réservoir qui est vide. Cela ne fonctionnera jamais. Le problème est que le réservoir vide est un sujet tabou, à cause du fait qu'on a postulé qu'on ne devrait plus consommer d'essence parce que par exemple elle est devenue trop chère. Poser correctement le problème dans ces conditions s'avérera délicat. Celui qui dira qu'il faut voler de l'essence sera peut-être écouté, si celui à qui on la vole n'a aucun moyen de faire valoir ses droits. Mais en dehors de l'inesthétique, c'est une solution qui atteindra vite ses limites. Celui qui dira qu'il faut en acheter chez un autre fournisseur n'obtiendra qu'un haussement d'épaules agacé. Reste celui qui s'est aperçu qu'il existe dans la campagne voisine un inventeur génial qui a trouvé un truc pour faire tourner les voitures avec de l'énergie solaire. Comme on est pas habitué à penser

« soleil » plutôt que « carburant », quel sera son sort ? Dans la société actuelle on laissera de côté l'inventeur, ne serait-ce que pour pouvoir continuer à se plaindre légitimement du manque d'essence. On créera même une commission pour étudier toutes les façons de restreindre l'accès à l'essence. Mais il n'en demeurera pas moins que c'est l'inventeur qui a la bonne solution.

### ***Inverser la logique***

Puisqu'il est logiquement interdit de continuer à s'endetter, qu'on ne peut plus augmenter significativement les impôts, que les prestations coûtent de plus en plus cher, et que la diminution des prestations de l'État signifient une perte de qualité dommageable, notamment dans les domaines des infrastructures, de l'éducation, de la santé, de la sécurité, etc., cela signifie qu'il faut trouver de nouvelles ressources budgétaires, qui ne soient à la charge de personne. Chose apparemment impossible, sauf si on ose inverser la logique. C'est l'impossible que nous voulons, parce que l'impossible n'est pas français.

Nous voulons trouver de nouvelles ressources budgétaires qui respectent les contraintes suivantes : pas de nouvelles dettes, maintien du service public, pas de nouvelle fiscalité, adaptation à la croissance. Des ressources qui ne dépendent pas non plus d'une subsidiarité nationale par trop incertaine.

## ***L'objectif est défini***

En résumé, et pour oser articuler les termes qui fâchent ou qui font peur, il faut trouver des nouvelles ressources financières qui ne pèsent pas sur la société, des **ressources gratuites** !

C'est sur ces principes, dénués d'ambitions lucratives illégitimes, qu'un outil financier original et efficace peut être conçu, sortant des schémas figés sans sortir de la légalité, résorbant dans sa simplicité tous les paradoxes apparents.

Un outil pragmatique respectant à la fois les principes mathématiques et la priorité absolue de l'humain.

Un outil qui n'engendrera aucun préjudice pour aucun des protagonistes concernés par son utilisation (population, tissu économique, état, banque).

Un outil intelligent conçu pour le bien commun.

Mais commençons par prendre conscience de la problématique avant de parler de solutions.



## **Analyse succincte**

*« Le gouvernement devrait créer, émettre, et faire circuler toutes les devises et tous les crédits nécessaires pour satisfaire les dépenses du gouvernement et le pouvoir d'achat des consommateurs. En adoptant ces principes, les contribuables économiseraient d'immenses sommes d'argent en intérêts. Le privilège de créer et d'émettre de la monnaie n'est pas seulement la prérogative suprême du gouvernement, mais c'est aussi sa plus grande opportunité »*

*Abraham Lincoln, président des Etats-Unis, assassiné*

## **Se poser les bonnes questions**

### ***La nature de l'argent***

Concevoir l'argent comme une richesse en soi est une erreur courante. L'argent n'a pas de valeur en soi. La preuve en est qu'il n'est pas plus difficile d'imprimer un billet de 200 francs

que de 20 francs. L'argent ne possède que la valeur conventionnelle qu'on lui prête et qui est fondée sur une confiance réciproque entre l'émetteur et le bénéficiaire. Cela s'appelle la fiduciaire de la monnaie.

L'argent n'est pas non plus la source de la richesse, il en est par contre la conséquence, et dans une moindre mesure le moyen. De ce fait il est donc indu de payer une location sur l'argent, qui n'a pas de valeur en soi et qui ne produit rien par lui-même.

La monnaie, manifestation de l'argent, est basée sur une convention de valeurs réciproques et des rapports de confiance. Faisons fluctuer les conventions ou érodons les rapports de confiance, et la monnaie cessera aussitôt de produire son effet lubrifiant sur l'économie. C'est alors la crise.

La valeur de l'argent est symbolique, car l'argent n'est pas la richesse, il ne fait que représenter la richesse aux fins de permettre des échanges. De ce point de vue, il ne faut le considérer formellement que comme une série de chiffres. Ces chiffres permettent globalement de comptabiliser les richesses réelles et de les répartir dans le temps et dans l'espace. Rien de plus.

L'argent n'est en définitive qu'un ensemble d'unités de compte, parfois matérialisées sous forme de pièces et de billets. D'un point de vue pratique, ce n'est rien qu'une série de chiffres correctement ordonnés dans les mémoires des ordinateurs. Le

coût de l'argent est celui de l'entretien et de la mise-à-jour des mémoires, qui ne consomment que des moyens d'enregistrement et de calcul, le maintien du système informatique, et l'énergie électrique qui en permet le fonctionnement. Sur l'ensemble de la masse monétaire, cela représente un coût marginal pratiquement négligeable.

S'il est juste de rétribuer les services de maintien et les énergies, il est en revanche injuste de rétribuer la valeur même de ces chiffres. Pour prendre un exemple frappant, imaginons qu'on doive tout-à-coup payer l'usage des lettres de l'alphabet lorsque nous parlons ou que nous écrivons. Ce serait tellement ridicule et injuste que personne ne l'accepterait. Pourquoi donc l'accepte-t-on avec les chiffres de l'argent ?

### ***La valeur de l'argent***

Dans notre vision actuelle, faussée par tant d'années de conditionnement, il peut sembler curieux de ne pas devoir payer pour obtenir de l'argent. Pourtant, à bien y regarder, les unités monétaires ne sont que des unités de compte, ne possédant aucune valeur en elle-même, n'ayant jamais nécessité un travail de création à la hauteur de leur montant, car tout le monde conviendra qu'il n'est pas 1000 fois plus difficile d'écrire l'000'000 que d'écrire l'000.

Même si la production d'argent a un coût marginal (très faible

au demeurant), sa valeur intrinsèque demeure nulle. L'escroquerie bancaire est de nous faire croire que la valeur intrinsèque de l'argent est celle qui est représentée sur le billet ou qui est écrite sur la ligne de crédit, et de nous en faire payer une location en plus de la restitution. C'est un abus fondamental de confiance.

### ***La véritable richesse***

L'argent n'ayant pas valeur en soi, représente par contre la valeur de la richesse par laquelle il est couvert. La véritable valeur est donc celle de la richesse réelle, matérielle, **issue du travail**. La richesse est issue d'une dépense d'énergie, elle représente un investissement humain ou mécanique. C'est sur la dépense en énergie qu'on peut adosser honnêtement l'argent. Ce qui donne la valeur aux choses, est le travail exécuté, dont la nature est un investissement d'énergies servant à ordonner le monde<sup>3</sup>. L'argent ne fait que représenter numériquement ce gain qualitatif.

Dans le cas d'un crédit, c'est le travail promis qui le couvre, et non la promesse du remboursement. Il est fondamentalement malhonnête d'exiger le remboursement d'un crédit pour une dépense d'énergie puisque la richesse engendrée par cette dépense continuera d'exister, alors que l'argent sera promis à la

---

3 Le physicien parlera d'une diminution de l'entropie, le littéraire d'un « anoblissement de l'énergie ».



destruction par le remboursement du crédit. Par ce système, la quantité d'argent qui circule dans la société devient inférieure à la richesse, et on y a de ce fait introduit un déséquilibre.

### ***La cause des mauvaises solutions***

En définitive, s'il est logique de payer le service de création des unités, ou la marchandise qu'on achète justement avec ces unités, il est en définitive absurde d'avoir à payer ces chiffres à proportion de leur hauteur, ce qu'exige pourtant le système de l'argent-dette auquel nous sommes habitués. C'est la raison pour laquelle les problèmes de carence de financement des collectivités semblent n'avoir d'autres solutions que douloureuses. Les esprits modernes sont programmés pour penser en termes captifs d'argent-dette, ce qui est une forme subtile de culpabilité collective.

Pour résoudre les problèmes, il faut démystifier l'argent, sortir de l'idolâtrie de l'argent, cesser de considérer l'argent comme roi ou comme dieu, le penser en termes de simples chiffres sans valeur intrinsèque.

## **Apporter les bonnes réponses**

### ***Abolir le problème monétaire***

Dans ce nouveau mode de pensée, financer une dépense d'énergie revient à en évaluer la hauteur et à émettre les

liquidités correspondantes. Les questions financières deviennent alors de simples équations comptables, elles ne représentent désormais pas plus de difficultés que de savoir compter correctement.

La pensée actuelle sur l'argent relève du viol de conscience.

Le problème monétaire n'existe que parce que nous ne savons pas penser la monnaie autrement qu'en terme de redevance, de dette, de rendement, de concessions dont on devrait dépendre.

La solution au problème monétaire revient en définitive à l'abandon d'un système d'esclavage. C'est un affranchissement. À partir de cela on pourra désormais parler sans complexes de l'argent, comme on parle du temps qu'il fait.

Abolir le problème monétaire revient à redresser le fonctionnement de la conscience que nous avons des richesses que nous produisons. Pourquoi avons-nous laissé les banques s'approprier la dignité du travail que nous fournissons ? Pourquoi les banquiers ont-ils codifié la société en s'arrogeant les plus hautes places ? Parce qu'ils réalisent de grands profits à nous faire croire, au moyen de faconde et de termes mystérieux, que le métier de production d'argent est productif de richesse, alors qu'il ne l'est point.

Pour illustrer cette argumentation, on peut constater

qu'actuellement, dans de nombreux pays dont la Suisse, des groupes de réflexions ont poussé cette logique déjà beaucoup plus loin<sup>4</sup>, et proposent des solutions reposant sur les mathématiques<sup>5</sup>, où non seulement l'argent est gratuit, mais créé par chaque citoyen au fur et à mesure de sa participation au bien commun.<sup>6</sup> Mais c'est autre histoire qui sort de ces propos.

### ***Sortir de l'obscurité***

En définitive, la conception actuelle de la monnaie est à la notion d'échange, ce que les sciences occultes sont aux sciences exactes. En terme de finance, le monde n'est finalement pas encore sorti d'un âge obscur, la finance moderne sentant le souffre à mille kilomètres. À l'époque, on en brûlait pour moins

---

4 Théorie relative de la monnaie par Stéphane Laborde : <http://www.creationmonetaire.info/2012/11/theorie-relative-de-la-monnaie-2-718.html>

5 À l'inverse, de nos jours les mathématiques financières servent à justifier le système financier et non à le fonder.  
Paul Jorion, Misère de la pensée économique, Fayard 2012.

6 Le tout, supporté et sécurisé par les techniques informatiques les plus modernes de certification en réseau distribué, de type « *blockchain* », qui abolit même la nécessité d'une autorité centralisée de création monétaire, mais c'est une vision qui ne nous concerne pas encore. Nous n'en sommes qu'aux balbutiements de la libération de l'esclavage de l'argent, et notre solution, pour efficace qu'elle soit, n'est en définitive qu'un version très édulcorée de ce que devrait être la véritable notion de monnaie, surtout dans une civilisation déjà capable de connaître la structure quantique de la matière, du temps et de l'espace.

que cela, mais c'est finalement devenu une norme.

C'est l'incroyable dissonance cognitive de nos sociétés modernes, qui ne voient pas qu'elles sont captives de modes de pensée faux, et qu'elles maintiennent les murs de cette prison par peur panique de l'inconnu qui s'étend au-delà de ces murs.

## Une solution pragmatique

*« Il y a deux manières de conquérir et asservir une nation.  
L'une est par l'épée. L'autre par la dette ».*  
John Adams (1735-1826)

*« Ce que l'homme a fait, il peut le défaire,  
ce qu'il n'a pas fait, il peut toujours le faire. »*  
Pierre D. Mottier

Notre société a-t-elle les moyens d'assumer la création de cet outil financier capable de contourner les contradictions du système, faites d'endettement, de croissance et de fiscalité ?

Comme nous le démontrons ici, la réponse est clairement oui.

### **Design de l'outil**

Nous voulons obtenir de l'argent : sans l'extorquer, sans devoir le payer, sans devoir l'emprunter, sans devoir le rembourser, en

fonction exacte des besoins.

Sans l'extorquer : il ne s'agit donc pas d'un impôt, ni d'une taxe, ni d'un rendement sur placement, ni d'une guerre financière.

Sans devoir le payer : il ne s'agit donc pas d'un crédit auprès d'un organisme bancaire.

Sans devoir l'emprunter : il ne s'agit donc pas d'un emprunt obligataire auprès du public ou d'une hypothèque sur un patrimoine existant.

Sans devoir le rembourser : l'argent obtenu restera perpétuellement en circulation dans la société, sans devoir être dû à qui que ce soit, ni dans 50 ans, ni dans 1000 ans, ni jamais.

En fonction exacte des besoins : les sommes à dispositions ne seront limitées que par la nécessité d'une masse monétaire reflétant la réalité physique et non pour des raisons de carences de financement.

### ***Paramétrisation du design***

Sans l'extorquer, mais en laissant la possibilité de le financer par tout acteur le désirant.

Sans devoir le payer, donc toute formule n'exigeant pas d'intérêts sera compatible avec cette exigence.

Sans devoir emprunter, mais en acceptant un mode de création comparable à l'équilibre du bilan d'un crédit.

Sans devoir le rendre, donc sans limitation de durée d'utilisation.

En fonction des besoins, mais évidemment en fonction stricte des besoins, il ne s'agit pas de déséquilibrer le fonctionnement de la société dans l'autre sens. Les mot d'ordre sont ici : « probe et sobre prospérité ».

### ***Fusion des paramètres***

Nous proposons de réunir dans un même produit, conçu en fonction du design, les caractéristiques financières suivantes :

1. la nature obligataire
2. le rendement nul
3. la maturité indéterminée
4. la valeur constante
5. l'indépendance des marchés

Ces caractéristiques permettent d'obtenir la configuration non lucrative d'un produit financier, c'est-à-dire supportable par tous les partenaires, qui désarme par nature les reproches classiques aux instruments de financement des collectivités : création de dette, coûts élevés, nécessités de rentabilité,

échéances stressantes, inégalités intergénérationnelles, obligation abusive de solidarité citoyenne.

Comme on le verra plus loin, le fait de n'avoir aucune contrainte de rendement ni de maturité n'est aucunement préjudiciable à l'émetteur bancaire, bien au contraire, et bien entendu, fortement avantageux pour le bénéficiaire, ce qui est notre propos.

C'est un système de profits mutuels où tous les partenaires sont gagnants.

### ***La nature obligataire***

Une obligation est un titre financier qui exprime la propriété d'une part de richesse. Sur la base d'une obligation, déposée dans une banque, cette dernière peut émettre la quantité de monnaie qui correspond à la valeur du titre. Le titre passe à l'actif de la banque, la monnaie émise et destinée à circuler, au passif, par une opération classique de création monétaire. L'opération est donc neutre pour la banque. De plus elle est absolument sans risque, puisque la monnaie émise est couverte à 100 % par la valeur de l'obligation, ce qui n'est de loin pas le cas d'un crédit, qui fonctionne pourtant sur le même principe, mais sur un mode spéculatif.<sup>7</sup>

---

7 Avec le crédit, la banque spéculé sur le fait que les engagements de remboursement seront tenus par le demandeur du crédit et attribue à ces engagements la valeur obligataire de la monnaie émise lors du crédit.



Tant que l'obligation reste déposée à la banque, la monnaie correspondante peut rester en circulation, aucun retour à la source n'est nécessaire. Si l'obligation est retirée par son propriétaire, la quantité équivalente de monnaie doit être retirée de la circulation. Dans ce cas le propriétaire de l'obligation rembourse à la banque le montant de cette obligation.

### ***Le rendement nul***

Dans le système capitaliste à but lucratif, tout acheteur de titres désire que son placement rapporte de l'argent. C'est même dans ce but précis qu'il fait des investissements. L'argent est donc forcé d'avoir un rendement, pour compenser l'intérêt perçu sur son existence. C'est la cause de l'inflation, les coûts de la vie augmentent sans cesse pour que les entreprises puissent extraire l'argent nécessaire au service de leurs dettes. Le rendement de l'argent est imposé par l'intérêt.

On voit rarement l'absurdité d'un tel système, et pourtant elle est connue depuis si longtemps, que le philosophe Aristote l'avait déjà dénoncée comme pernicieuse. Il avait en effet forgé un terme spécifique pour la qualifier.<sup>8</sup>

---

8 La chrématistique (de chrématistikos, qui concerne la gestion ou la négociation des affaires et plus particulièrement les affaires d'argent ; ta chrèmata, les richesses ou deniers) est une notion créée par Aristote pour décrire la pratique visant à l'accumulation de moyens d'acquisition en général, plus particulièrement de celui qui accumule la monnaie pour elle-même et non en vue d'une fin autre que son plaisir personnel. Aristote condamne cette attitude. (source encyclopédie Wikipedia)

Aujourd'hui le rendement de l'argent est devenu négatif dans toute l'Europe, y compris en Suisse, nous sommes entrés en déflation. Les déposants n'ont donc plus aucun intérêt à placer leur argent sur des comptes. C'est le monde à l'envers.

Les taux positifs rendent l'argent cher, les taux négatifs rendent les dépôts chers. Dans tous les cas ce sont les acteurs non bancaires qui trinquent. Les banques continuent à faire des profits, dans un sens ou dans l'autre.

En revanche, un rendement nul abolit la pression de l'intérêt sur l'argent et les pertes sur les dépôts, ce qui replace l'acteur non bancaire dans une situation saine, sans pour autant désavantager la banque (respectivement la BCVs), qui pourra trouver dans la dynamique engendrée par la mise en circulation de nouvelles liquidités des sources de rétribution<sup>9</sup>.

Sur un plan purement lucratif, l'intérêt est toujours une arme redoutable dans la main de l'émetteur, car il est dû indépendamment du rendement réel de l'activité créée par de l'argent mis en circulation. L'intérêt est le moteur d'un système de déplacement de la richesse, vers ceux qui ont le pouvoir d'émettre ou d'acheter des obligations, c'est-à-dire vers ceux qui

---

9 La BCVs redevenant un agent économique ordinaire sous ce régime, pourra facturer des honoraires à la hauteur réelle de ses services. De ce fait, la masse monétaire sera conservée et réinjectée dans l'économie par les salaires. D'autre part, les dépôts conséquents à cette mise en circulation alimenteront le bilan de la banque, et permettront entre autres de redéfinir les conditions de la garantie d'État sur la BCVs.

contrôlent la monnaie.

Si on veut démonter le piège, il faut donc envisager un financement à rendement nul, consécutif d'un taux nul.

Le taux nul, engendrant un rendement nul, est le premier axiome du non endettement, condition sine qua non d'une monnaie honnête<sup>10</sup>. Ce premier axiome est complété par un deuxième : la maturité indéterminée.

### ***La maturité indéterminée***

Pour des titres disponibles sur les marchés, la maturité (date d'échéance) est un élément essentiel<sup>11</sup>. Il s'agit de l'échéance à laquelle les obligations doivent être remboursées à l'émetteur, faute de mise faillite du bénéficiaire (acteur non bancaire) ou de mise en faillite de l'émetteur (acteur bancaire).

Émettre des titres sans date de maturité élimine tous ces risques. Les titres sont conservés indéfiniment sur le bilan qu'il les concerne, sans jamais que celui-ci ne soit déséquilibré. Si aucun remboursement n'est fait, la liquidité émise au passif compense les titres à l'actif. De plus, la menace de faillite s'éteint par le fait qu'aucune échéance ne vient mettre de pression sur les partenaires de l'opération. Ainsi se conçoit une véritable monnaie de service. L'asservissement s'évanouit.

---

10 Voir annexe 2

11 Voir annexe 1

De fait la chose n'est pas nouvelle, il existe depuis plusieurs siècles une forme d'obligations sans date de maturité, qu'on appelle « obligations perpétuelles » ou *perps* dans les milieux financiers. Elles ne sont donc pas considérées comme des dettes puisque le remboursement du principal n'est pas indispensable, bien que techniquement possible. Les obligations perpétuelles constituent des actifs permanents dont la valeur est strictement équivalente à la quantité de monnaie mise ou remise en circulation par leur vente.

Le deuxième axiome, de la maturité indéterminée, permet d'éviter l'endettement. De toutes façons, qui peut dire en quoi l'idée de dette vis-à-vis du secteur bancaire serait légitime, si celui-ci ne prend sur aucun compte les liquidités qu'il met à disposition sur la base de titres représentant un travail effectué en dehors de son domaine d'action ? La création de richesse se fait par le travail, et non par la monnaie. La société reçoit ce travail comme un produit bénéfique. Toute exigence d'endettement pour rétribuer ce travail serait donc une spoliation.

### ***La valeur constante***

Les titres n'exigeant aucun rendement ni aucun remboursement (ou coupon payable à date régulière) ont par conséquence mathématique une valeur constante<sup>12</sup>. Le bénéficiaire, c'est-à-

---

12 Voir annexe 1

dire l'emprunteur, n'a pas à délier bourse pour entretenir l'existence du titre au moyen de l'intérêt. Le titre ne s'érode pas non plus au cours du temps, aussi long soit-il. La valeur titrisée du travail investi est donc garantie sur le long terme.

### ***Indépendance des marchés***

Pour vendre ou acheter des titres, il faut pouvoir les mettre à disposition auprès du plus d'acheteurs possibles. C'est la raison de l'existence des bourses d'échange (ou corbeilles), qui, interconnectées, forment ce qu'on appelle « les marchés ». Le jeu incessant des achats et des ventes font varier les prix, et permettent la spéculation.

Des titres dont la valeur est fixée par principe ne sont pas assujettis à cette logique. Il n'est pas du tout nécessaire de les mettre en vente sur des marchés, ni même de les vendre ou de les acheter pour que leur valeur soit légitimée. Les titres à durée indéterminée, à taux nul et à valeur constante sont par nature destinés à être totalement indépendant des marchés. Aucune spéculation ne peut avoir de prise sur leur valeur, aucune variation boursière ne peut les mettre en danger.

Ces titres peuvent rester déposés à la banque émettrice, attribués à divers propriétaires ou seulement propriété de la banque, sans que leur valeur ne soit altérée par quelque activité économique ou financière.



## La balance des arguments

*« La jeunesse qui pourra résoudre la question monétaire fera plus pour le monde que toutes les armées de l'histoire »*

*Henry Ford*

On est en devoir de se poser la question des avantages et des inconvénients potentiels avant de mettre en œuvre un projet.

Comme nous le démontrons ici, les avantages de ce système sont si évidents, qu'on peut honnêtement se demander comment cela se fait que l'on ait pas encore mis en œuvre un tel système dans toutes les sociétés.

L'objection classique est que si un tel système était viable cela ferait longtemps que tout le monde l'aurait adopté. En disant cela on tente de masquer qu'en fait, ce sont le plus souvent les solutions les plus dommageables qui ont été mises en œuvre, au détriment des populations. Avec la même logique on justifie la guerre contre la paix ou d'autres absurdités similaires.

Il est un fait établi que l'esprit de lucre, pour ne pas dire l'avarice, engendre sur la planète entière des disparités énormes entre les hommes, pourtant déclarés égaux. La pauvreté systémique et la faim sont des fléaux mondiaux, dont l'existence n'est due qu'à la concertation nocive d'une caste privilégiée qui décide de tout, y compris qui peut vivre et qui doit mourir. C'est un fait établi<sup>13</sup>. Ainsi donc, l'argument qui prétend que l'intelligence humaine aurait déjà institué les meilleures solutions dans les domaines sociaux relève soit de l'ignorance crasse, soit de l'hypocrisie la plus abjecte. La marche du monde démontre à l'évidence que ce n'est pas le cas. Avec l'inertie des systèmes, même l'intelligence la plus aiguisée ne peut progresser et faire progresser qu'à pas de fourmi.

### ***Un titre particulier***

La combinaison des deux atouts : intérêt nul et maturité indéfinie, produit un titre particulier qu'on appelle dans les milieux financiers une obligation perpétuelle à taux zéro<sup>14</sup> (ci-après OPTZ), ou *zero-rate-perp-bond*.

Cela en fait l'instrument financier par excellence, capable de résoudre tous les paradoxes énumérés plus haut, et de dégager,

---

13 Destruction massive, géopolitique de la faim. Jean Ziegler, éditions du Seuil, 2011. EAN 9782021060560

14 aussi appelée obligation perpétuelle à zéro coupon, pour indiquer que si le taux est nul, les versements périodiques sont indus



selon les nécessités évaluées par la commission des finances du Grand Conseil, des **ressources budgétaires souveraines**, c'est-à-dire débarrassées d'une quelconque servitude illégitime vis-à-vis du secteur privé, pour le financement des indispensables services de l'État.

Ces obligations constituent de surcroît des produits de choix pour la banque, qui peut dès lors les proposer à ses clients aux fins de protéger leurs actifs des effets néfastes des taux négatifs ou des caprices des marchés, tout en n'encourant aucun risque financier, ni pour l'émetteur, ni pour l'acheteur.

Dans la même logique, les dépôts bancaires augmenteront en proportion des émissions, ce qui est profitable à la banque.

Toujours dans cette logique, ces obligations offrent enfin un alternative viable à la question de la thésaurisation, qui mine l'économie. La thésaurisation immobilise les ressources financières. Si des titres ont autant de valeur que de la monnaie indestructible (sous forme de billets), chaque titre vendu permet de remettre en circulation l'équivalent de la valeur thésaurisée par le titre. Le titre ne s'érodant pas plus que la monnaie, il permet de conserver la masse monétaire circulante. D'une autre côté, si un propriétaire de titres décide de récupérer leur valeur monétaire aux fins d'utilisation, il les revend simplement à l'émetteur dans les mêmes conditions auxquelles ils les a achetés.

Le fait d'injecter de l'argent frais dans l'économie, sans contrainte de participation pour les acteurs (sans effort financier et sans spoliation), est un bienfait pour toute l'activité régionale, pour le pouvoir d'achat, et partant, un facteur évident de paix sociale et de pérennisation de la société.

Notons que l'idée de la transformation d'une dette inextinguible par des obligations perpétuelles à taux zéro a déjà été discutée en 2012 à propos de la Grèce<sup>15</sup>. Ce n'est que l'appât de spoliations plus grandes et la mainmise sur le système politique européen par des élites financières au pouvoir supranational (toutes issues de la banque Goldman Sachs, qui influence fortement la finance dans le monde entier) qui ont jusqu'ici empêché que cette idée ne soit mise en œuvre.

Sans cela la Grèce eut été sauvée d'une austérité insupportable et croissante (à l'heure où nous écrivons ces lignes l'étau se resserre de plus en plus<sup>16</sup>) et de la privatisation de ses biens nationaux. Malheureusement, ce n'était pas le but recherché par les prédateurs supranationaux.

### ***Des obstacles surmontables***

Pour aborder la question des obstacles, ils sont surtout d'ordre

15 Greek debt "transformed into a zero-coupon perpetual bond"  
<http://soberlook.com/2012/12/greek-debt-transformed-into-zero-coupon.html>

16 <https://lilianeheldkhawam.com/2016/07/22/dette-grecque-jusquau-bout-du-cynisme-liliane-held-khawam/>

psychologique, de la force des habitudes et du déni de réalité. Car effectivement, comment oser s'avouer sans honte, non seulement que nous nous sommes trompés, mais de plus que nous avons été trompés durant tant de siècles, par un pouvoir bancaire illégitime, qui prend ses racines chez les orfèvres florentins de la renaissance<sup>17</sup>.

### ***La question de l'inflation***

Un autre grand obstacle est le dogme économique intangible de la lutte contre l'inflation. On entend souvent parler de façon un peu légère de « faire tourner la planche à billets ». Il est un fait que trop d'argent en circulation dans l'économie engendre ce phénomène. Actuellement, la société est en fait de plus en plus en déflation. La question de l'inflation devient totalement caduque dans un système où la société peut elle-même

---

17 Au milieu du XVIIe siècle, les orfèvres découvrent qu'ils peuvent prêter plus que les valeurs dont ils ont la garde. Ils deviennent des banquiers et sont à l'origine de la monnaie moderne. Aujourd'hui, celle-ci est créée par les banques commerciales et non pas par l'État ou la Banque centrale, comme certains le pensent encore. Certes, cette création monétaire, qui n'est guère plus qu'une simple ligne d'écriture, a permis le développement de notre économie. Mais avec un important corollaire dont les effets négatifs sont souvent occultés : les intérêts, payés aussi bien par le secteur privé que par le secteur public. Et ces intérêts sont une des causes principales des problèmes actuels de nos sociétés, car ils facilitent le transfert du peu de richesse des pauvres et des classes moyennes vers ceux qui sont déjà les plus riches. (extrait du 4<sup>e</sup> de couverture de *Argent, dettes et banques*, Jacques-André Holbecq, éd. Yves Michel).

contrôler souverainement sa masse monétaire.

La cause de l'inflation est une croissance monétaire déconnectée de la production, poussant à la hausse des prix, puis à la surproduction et au gaspillage. C'est la conséquence d'une dette sans cesse croissante, puisque la plus grande part de la masse monétaire circulante est en fait une dette. Cette dette n'est par nécessité jamais remboursée par la société, parce que sinon il n'y aurait plus de monnaie pour effectuer les échanges. Le maintien de cette dette, contre paiement permanent d'intérêts, pousse à faire sans cesse de nouvelles dettes pour compenser l'argent retiré de la circulation par le paiement des intérêts. En effet, si le principal d'une dette est créé, l'argent pour le paiement des intérêts n'est jamais créé dans ce but, et les intérêts perçus ne sont pas réinjectés dans l'économie réelle mais investis dans la haute finance. La monnaie-dette est ainsi un facteur organique d'appauvrissement de la société.

L'augmentation constante de la dette est imposée par la nature de la monnaie-dette, afin de rembourser toujours plus d'intérêts, correspondants à toujours plus de dette.

Le système étant exponentiel<sup>18</sup>, la masse monétaire augmente

18 Avec les intérêts composés sur la monnaie, la dette augmente non pas de façon linéaire, mais suivant une courbe de puissance (exponentielle). Au début, la progression semble linéaire, puis, l'accélération devient foudroyante. L'incapacité des décideurs à comprendre réellement cette fonction mathématique entraîne les nations dans une dette insolvable, les mettant à la merci du système bancaire. Tant et si bien que dans

sans qu'il n'y ait forcément nécessité de production, engendrant surproduction dans un premier temps, inflation dans un second, crise dans un troisième, déflation dans un quatrième, et finalement guerre dans un cinquième et dernier temps de rupture, avant de repartir sur un nouveau cycle d'endettement. C'est ainsi que les banques deviennent toujours plus puissantes après les guerres, sans jamais avoir tiré un coup de feu. Le seul vainqueur d'une guerre est celui qui l'a financée. Dans le cas de la deuxième guerre mondiale<sup>19</sup>, comme dans bien d'autres guerres, ce sont les mêmes réseaux financiers qui ont financé les deux camps, sous des raisons sociales différentes.

Si de la monnaie circule en quantité insuffisante dans l'économie réelle<sup>20</sup>, on entre en mode d'austérité et il y a déflation. C'est le cas actuellement. Dans une telle configuration, ce n'est pas l'injection d'argent au niveau bancaire qui apportera la solution (quantitative easing) mais bel

---

certaines pays (U.S.A. , France, etc.) les impôts sur le revenu ne suffisent déjà plus à payer les intérêts sur la dette d'État, sans parler des dettes privées. Dans ces conditions il est mathématiquement impossible de redresser l'économie d'un pays. Le seul moyen est de récupérer la souveraineté monétaire et de mettre certains banquiers en prison, comme cela se passe actuellement en Islande.

<https://susauxbanques.wordpress.com/2016/10/12/neuf-gros-banquiers-islandais-ecopent-jusqua-46-ans-de-prison-personne-nen-parle-en-france/>

19 <http://www.voltairenet.org/article187537.html>

<http://www.solidariteetprogres.org/londres-wall-street-hitler.html>

20 Par opposition à l'économie financière ou économie de casino

et bien l'injection d'argent frais dans l'économie réelle, à condition qu'il soit complètement détaché de la notion de dette.

L'injection de monnaie libre dette (ou monnaie pleine), dont la masse est contrôlée à la hausse comme à la baisse par une fiscalité intelligente (qui trouve enfin sa véritable raison), est la première étape d'une parade aux effets systémiques, harassants pour l'économie et pour le moral des populations.

# Quelques aspects techniques

*« L'essence des mathématiques, c'est la liberté »*

*Georg Cantor*

## **Mode d'emploi succinct des OPTZ**

Ce chapitre donne les grande lignes de la fonctionnalité des obligations perpétuelles à taux zéro. Nous traitons ici le sujet sous plusieurs aspects, fonction des divers partenaires financiers : banques, État, population. L'objectif est de démontrer en quoi l'opération est non seulement indolore pour tous, mais gagnante. Dans une société où la monnaie se conçoit comme un service plutôt que comme un asservissement, non seulement l'aspect éthique est évident, mais le bénéfice revient à tous les partenaires.

## ***Concernant la banque***

Les OPTZ sont émises par la Banque, au profit de la collectivité, sur le même mode que lors de l'ouverture d'une ligne de crédit, à la différence que les obligations couvrent 100 % du crédit. Il s'agit d'une opération sous couverture totale.

1. La banque peut vendre ou acheter les OPTZ ;
2. par définition, exclusivement à leur prix nominal ;
3. sans conditions, en tous temps ;
4. par le même mode de création monétaire dont elles disposent pour l'octroi de crédit bancaire ; sans nécessité de devoir assurer une cotation sur le marché.

Les quatre caractéristiques ci-dessus bloquent toute possibilité de spéculation sur la valeur des OPTZ, car tant la vente que le rachat se font contractuellement au prix nominal.

Vu le moyen de monétisation des OPTZ par création monétaire, la banque dispose par définition en tous temps des liquidités suffisantes, pour leur mise en circulation ou pour leur rachat. Il s'agit de simples écritures.

L'offre des OPTZ constitue un argument concurrentiel de poids et amènera logiquement de nouveaux clients à la banque.

Le service qui correspond au maintien du système des OPTZ est facturé à la hauteur réelle du temps et des moyens investis à



la collectivité bénéficiaire (à l'État), ce qui rend leur traitement entièrement gratuit pour les privés, et d'autant plus attractif.

Les OPTZ sont donc un moyen efficace de protection des avoirs contre les taux négatifs et contre les potentiels *bail-in*. Cela peut être très intéressant pour les avoirs en liquide des caisses de pension et des assurances. La banque dispose de ce fait d'actifs originaux et attractifs, monnayables dans des conditions idéales.

Vu que le moyen de financement des OPTZ se fait par un mécanisme de création monétaire comparable à celui du crédit bancaire, il n'est pas d'autre nécessité de garantie pour la banque que le dépôt des OPTZ dans ses coffres<sup>21</sup>. Les sommes créditées (créées) étant couvertes à 100 % par les titres déposés, les opérations financières sur les OPTZ sont par nature définitivement équilibrées, à l'abri de toute variation boursière, de toute bulle spéculative, et par conséquent parfaitement saines et sûres.

Si le régime financier de la Suisse vient à être modifié par exemple par l'instauration de la « monnaie pleine<sup>22</sup> », les OPTZ peuvent être remboursées en les monétisant<sup>23</sup> au moyen d'un rachat par la Banque nationale suisse, au jour J de la conversion de la monnaie-dette en monnaie pleine. Le système

---

21 Sur des comptes de titres

22 <http://www.initiative-monnaie-pleine.ch/>

23 monétiser : transformer en valeur monétaire

des OPTZ est donc en principe perpétuel, mais facilement et entièrement résorbable en cas de transformation du système monétaire. De même, si l'on en vient à envisager un système de financement local en monnaie secondaire cantonale, ces titres peuvent être repris par le nouveau système.

L'OPTZ déposée à la banque en contrepartie de l'émission monétaire rend l'opération parfaitement balancée pour la banque, couverte définitivement à 100 %, et par conséquent sans aucun risque financier. Pour cette raison, elle peut et doit être sortie du bilan de la banque. Les OPTZ sont par vocation destinées à être comptabilisées hors bilan, ce qui les rend indépendantes de la solvabilité de la banque.

Pour ce qui concerne spécifiquement le Valais, une prestation telle que les OPTZ entre directement dans l'esprit de la l'article 2 de la Loi sur la Banque cantonale du Valais, spécifiant ses buts : *« La banque offre les services d'une banque universelle conformément aux intérêts généraux du canton. Elle contribue au développement harmonieux de l'économie valaisanne, dans les limites des règles prudentielles de la branche. »*.

### ***Concernant l'État***

Les OPTZ représentent la titrisation d'une quantité définie d'une quantité de travail humain accompli (apports personnels au bien commun), dont l'investissement initial repose entièrement sur les collaborateurs des institutions publiques.

D'autoritaire et vorace, l'État devient finalement subsidiaire. La providence étatique, qui implique une philosophie dirigiste et coercitive dans certains cas, s'allège et se transmute en une activité bienveillante, légère, et non contraignante. La collectivité dispose de ce fait de nouvelles ressources financières exemptes de dette et d'intérêts.

Le nombre et la valeur des OPTZ à émettre annuellement relèvent d'une décision budgétaire de la compétence de Grand Conseil. La quantité d'OPTZ à émettre dépendra de divers paramètres, dans lesquels on peut prévoir les amortissements, les recapitalisations de caisses de pension, les rattrapages de défauts de financements précédents, le financement des grands ouvrages, etc.

Les OPTZ, détenues par la banque, sont enregistrées comme actifs, et créditées au passif sur les comptes de la collectivité (de l'État), qui peut dès lors les utiliser selon le budget prévu.

Au niveau cantonal, la formule envisagée devrait idéalement se concentrer sur un partenariat entre l'État du Valais et la Banque Cantonale du Valais.

Notons en passant, que si la Loi fédérale sur la Banque nationale suisse (LBN, 951.11) stipule à l'article 11, alinéa 2 : « *La Banque nationale ne peut ni accorder de crédits et de facilités de découvert à la Confédération, ni acquérir, à l'émission, des titres de la dette publique.* », ces contraintes destinées à assujettir le financement

des nations aux marchés n'existent aucunement entre les cantons et leurs banques cantonales respectives. Celles-ci ont en effet un statut de banque universelle, et disposent par conséquent de ce droit de création monétaire et de financement d'une collectivité publique, au même titre que n'importe quelle émission de crédit ou de titres. La différence est que dans notre concept, il n'existera aucun risque inhérent à ces produits.

### ***Concernant la population***

La détention d'OPTZ est, par voie de retour du bénéfice régalien<sup>24</sup>, entièrement défiscalisée au niveau cantonal, ce qui est un avantage pour les acquéreurs.

Vu les taux négatifs pratiqués actuellement sur les dépôts, il peut être intéressant, tant pour les clients de la banque que pour la banque elle-même, de conserver des actifs à valeur constante, à l'abri des caprices des marchés et des swaps périlleux de la Banque Nationale suisse.

La vente des OPTZ est tout autant un moyen de remettre en circulation des liquidités dans l'économie réelle que d'offrir une alternative intéressante aux placements de capitaux hasardeux et à la thésaurisation, connus pour ralentir

---

24 Le processus de création monétaire bénéficie à l'émetteur. On qualifie ce gain légitime de « seigneurage ». En résumé, notre idée consiste à restaurer le seigneurage par l'abolition de l'obligation de rembourser les titres.

l'économie réelle. Si l'argent sort du circuit économique parce qu'il est investi sur des marchés ou gelé dans des bas de laine, la vitesse de circulation de la monnaie diminue, paralysant ainsi les

Pour des questions pratiques et d'économie d'émission (pas d'impression de bons sur papier), les OPTZ sont dématérialisées de façon sécurisée sur des comptes de dépôts. Leur coût marginal d'émission est par conséquent pratiquement nul. Les clients achetant des OPTZ sont donc tenus d'ouvrir des comptes spécifiques auprès de l'établissement d'émission pour pouvoir en bénéficier (ce qui amène des clients à la banque).

Toutes les opérations concernant les OPTZ se faisant hors bilan, elles ne tombent de ce fait pas dans la masse en faillite. Les avoirs des citoyens transformés en OPTZ sont donc parfaitement protégés.

Les montants émis font ensuite partie définitivement de la masse monétaire circulante, contribuant ainsi au redressement du PIB régional, sans détriment pour quelque acteur économique que ce soit, banque, État ou citoyen, et au contraire, à l'avantage de tous.

Dans cette opération, la banque redevient ce qu'elle devrait être : un simple prestataire de service. Elle perd évidemment ce pouvoir quasi magique qu'elle a sur la société, bien indûment d'ailleurs, car jamais aucune nouvelle richesse n'est créée dans

la banque par le biais des opérations de monétarisation. C'est la raison pour laquelle les banques sont souvent craintes autant que respectées. D'autre part, à cause de la confusion entre banques de dépôts et banques d'investissements, incompatibles par nature, elles représentent un risque pour la société, en particulier pour les petits épargnants. À noter que ce problème n'est pas résolu par notre proposition, il faudrait pour cela voter une loi spécifiant cette séparation.

Similairement, l'État trouve un prestige nouveau en se dotant du quatrième pouvoir, le pouvoir monétaire. Il y a la même différence de renommée entre un percepteur d'impôts et un pourvoyeur de travail enrichissant la société.

Les fonctionnaires quant à eux deviennent par leur travail les vecteurs de dynamisation économique, permettant à la société de profiter de leurs revenus au lieu de devoir les financer. L'idée du parasitisme étatique si souvent évoquée perd toute sa force.

Finalement la population ne peut que se réjouir de récupérer sans avoir à délier bourse certaines prestations qui disparaissaient sous le régime de l'austérité : qualité de la formation (ouverture de classes), sécurité accrue, entretien des infrastructures existantes et achèvement des nouvelles, prestations médicales et sociales plus étoffées, la liste est longue.

## Projections

*« Les chiffres ne sont rien en eux-mêmes,  
ce sont les choses qu'ils dénombrent qui ont de la valeur ».*  
Pierre D. Mottier

### ***Parlons bien, parlons chiffres***

Combien d'argent pourrait ou devrait être mis en circulation chaque année par le biais des OPTZ ?

*« Pour équilibrer le budget 2016, le gouvernement a dû procéder à des réductions de dépenses. Il l'a fait entre autres dans les domaines des routes, des torrents, des forêts, de l'aide sociale, de l'agriculture et de la formation secondaire, tertiaire et professionnelle ainsi que dans le domaine des ressources humaines<sup>25</sup>. »*

En soi cet aveu est une pure catastrophe à laquelle il est urgent de remédier.

---

25 Rapport concernant le budget de l'État du Valais pour l'année 2016, annexe 1 p. 41 , sur le site vs.ch

## *Monétariser du concret*

Pour dégager les nouvelles ressources, il s'agit de convertir une création de richesses réelles en titres monétarisables. Si on analyse l'activité des employés de l'État, les enseignants et formateurs sont particulièrement créateurs de richesse par la diffusion du savoir et des compétences. La diffusion des savoir est par essence une multiplication en quantité et qualité.

**Les revenus des enseignants peuvent donc être désignés spécifiquement comme base concrète pour la titrisation.**

Disons d'emblée que pour ces personnes, rien ne changera à leur quotidien, elles ne verront pratiquement aucune différence sur leur travail, sauf le fait qu'elles n'auront plus à solliciter en permanence leurs syndicats pour négocier la rétribution de la totalité de leurs heures de travail effectives (titulariats, décharges, etc.). De même, les directions n'auront plus à s'épuiser pour tenter d'ouvrir des classes supplémentaires ou de maintenir des heures dédoublées, nécessités dictées par la démographie et les objectifs pédagogiques. Finalement, les projets de rétribution équitables des enseignants des différentes filières pourront être achevés. De même, les compensations de renchérissement différées pourront être distribuées. Dans cette optique, le canton du Valais peut envisager de rattraper son retard économique.



### ***Une opération comptable***

C'est sur le plan comptable que l'opération de création monétaire est réalisée. Il s'agit de convertir les rétributions des enseignants en OPTZ de valeur équivalente. C'est la base concrète.

Les charges salariales de la formation représentent globalement selon le budget 2016 un montant annuel d'un peu plus de 500 millions de francs.

### **On peut créer souverainement en Valais un demi-milliard par an !**

Ces 500 millions représentent l'investissement humain sur l'avenir du canton. Ils appartiennent au peuple valaisan, pas à la banque. Le rôle de la banque est de convertir cette richesse en valeur monétaire. C'est un service numérique, rien de plus. La banque crée la monnaie, l'unité de compte, et non la richesse. Par conséquent aucun intérêt ni remboursement n'est dû.

Les indices économiques du canton sont en régression nette depuis plusieurs années. D'autre part, le canton est tellement sec du point de vue des liquidités et du pouvoir d'achat que la création d'un tel montant peut se faire sur un minimum de dix ans, sans déséquilibrer aucunement la masse monétaire ni l'économie. C'est comme donner à boire à un chameau qui vient de traverser le désert en puisant dans ses réserves. Il ne va

pas se noyer !

Avec ces ressources complémentaires, l'État se doit de rétablir l'équilibre financier au sein du canton. Dans un ordre proche de celui-ci, il devra premièrement reprendre à sa charge les coupes sombres dans les prestations et rattraper le démantèlement social auquel il a été contraint : salaires, subsides, allocations etc. Dans le même temps il devra réinvestir dans les infrastructures, le paysage, l'agriculture et le tourisme, qui manquent tous cruellement de financement. Il s'agira ensuite de compléter les postes qui n'ont pas été repourvus sous prétextes d'économies, notamment en matière de sécurité et de santé. Lorsque ce sera fait, et tout en maintenant un équilibre dynamique, sans reprendre à Pierre pour donner à Paul, le canton pourra rembourser ses dettes, qui exigent bon an mal an de 150 à 170 millions d'amortissements. Se débarrasser des dettes pour se débarrasser des intérêts. Il pourra aussi affermir ses caisses de pension et crédibiliser la garantie d'État sur la Banque Cantonale.

Finalement, et pourquoi en parallèle, il pourra envisager de diminuer les impôts, car il est totalement injuste que la collectivité doive payer pour fournir la monnaie destinée à rétribuer la création de richesse dont elle est à l'origine. C'est payer deux fois, une en nature, et une autre en monnaie.

À la lumière de ces connaissances, qui pense encore que les

impôts ne sont que solidarité et justice ?

Il reste encore un certain nombre de taxes iniques, tel que l'impôt foncier, pur racket sur la propriété, captation de richesse qu'il faudrait abolir. Vaste programme de rééquilibrage d'une société en telle déroute, que toutes les injustices semblent aller de soi tellement elles font partie de mœurs. Il n'en reste pas moins qu'une injustice reste une injustice. Même si elle est vieille de plusieurs centaines d'années, rien ne la justifie.

À ce prix, le canton pourra remonter la pente et faire valoir son énorme potentiel. C'est le prix de la lucidité et du courage.

On pourrait croire que 500 millions annuels de création monétaire souveraine sur le canton représentent une valeur exorbitante ou un danger. Il n'est rien. Il ne s'agit pas de demander à la banque de consentir un effort de 500 millions, il s'agit, grossièrement dit, de lui demander de taper annuellement sur un clavier un « cinq », suivi de huit « zéros », et des les mettre à disposition de la collectivité dans la mémoire de son ordinateur. Voilà l'effort réel, outre le nécessaire courage politique. Il s'agira en effet de ne pas se laisser impressionner par ceux qui, par lâcheté ou ignorance coupable, ne manqueront pas de tenter de réduire cette option à néant, agitant des tigres de papier en invoquant à grand cris des impossibilités factices d'ordre juridique. Nous avons été créés libres, libres nous restons, particulièrement de décider de

repousser les murs de nos prisons mentales.

Créer 5 milliards en dix ans ? Un danger ? Quand on pense que durant le seul premier mois de soutien du taux plancher, la BNS a investi 100 milliards en création monétaire pour acheter des Euros sous forme de dette souveraine, on en reste totalement rêveurs. C'est d'autant plus incroyable que lorsqu'elle a fait des pertes sur l'or, elle s'est servie dans le compte de réserve pour les cantons afin de les éponger.<sup>26</sup>

Ce qui manque ce ne sont pas des ressources humaines, des machines, de l'énergie pour les mouvoir, ou encore des matières premières, non. Ce qui manque, ce sont de simples chiffres pour les faire aller là où c'est nécessaire.

Notre société s'en déclare-t-elle incapable ? Qu'elle cesse de gémir sur les maux dont elle chérit les causes. S'en sent-elle capable ? Qu'elle s'assume donc, se réveille de sa léthargie, dégageant d'un revers de main la boue qui lui adhère au visage, qu'elle prenne son avenir en mains.

---

26 <https://lilianeheldkhawam.com/2014/02/24/le-mecanisme-qui-a-permis-la-suppression-des-dividendes-de-la-banque-nationale-suisse-par-liliane-held-khawam/>

## Conclusion

*« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots  
pour le dire arrivent aisément. »  
Nicolas Boileau, L'Art poétique*

L'idée présentée dans ce modeste document est audacieuse, novatrice et créatrice. Exprimée de façon très synthétique, elle est une vue d'ensemble, qui n'empiète pas sur les détails du modus operandi de la profession bancaire. C'est finalement aux professionnels de la branche de déterminer le meilleur mode d'application de l'idée. Il serait donc dommage de rejeter le principe à priori, pour des questions de mise en pratique.

Il faudra de surcroît une nette volonté politique, une volonté de collaboration et un certain courage (pour ne pas dire indépendance d'esprit) pour mettre en œuvre cette idée. Une collectivité régionale aurait-elle l'audace de se lancer dans un tel développement ? Les nécessités futures exigeront peut-être des réponses à ces questions, comme elles le font déjà trop cruellement dans de nombreux pays qui n'ont malheureusement

pas pu, su ou voulu corriger le tir avant les catastrophes et les faillites, pourtant annoncée. On peut s'en rendre compte en regardant l'état lamentable des finances de la France, officiellement déclarée en faillite lors d'une intervention parlementaire récente.<sup>27</sup>

### ***Perspectives***

Notre proposition est présentée sur une échelle de temps de l'ordre de dix ans. Et après ?

Eh bien, « après », pourrait bien arriver nettement plus tôt. Un ou deux ans suffiraient à rétablir une activité minimale pour l'État. Il lui faudrait cependant investir pour stabiliser la solution, qui, toute élégante qu'elle est, ne permet pas de résoudre le problème d'un Franc suisse de plus en plus dépendant des échanges internationaux, et menacé par la politique de la BNS.<sup>28</sup>

Soulignons donc en guise d'élargissement que cette idée ressort de la genèse de ce qu'on peut appeler un projet de société. Il s'agit d'un programme nettement plus ambitieux et plus complexe dont la solution présentée dans ce document n'est en définitive qu'un sous-ensemble, facilement réalisable à court terme.

---

27 La France est en faillite selon Vincent Delahaye, sénateur (UDI-UC) de l'Essonne, <https://www.youtube.com/watch?v=oFqX4-NtdEk>, consulté le 14 juillet 2016.

28 <https://lilianeheldkhawam.com/bns/>

Notre proposition est destinée à circonscrire rapidement l'austérité et la perte de la paix sociale. Dans son aspect complet elle permet d'envisager une réponse définitive<sup>29</sup>, aux ambitions philanthropiques légitimes. Cette affirmation n'est pas de la forfanterie. Le projet complet est déjà conçu dans les détails et soutenu par un soubassement théorique conséquent<sup>30</sup>.

Certains pays tels que l'Équateur, loin de se résigner à une pauvreté endémique conçue par des calculateurs sans scrupule pour durer éternellement, semblent déjà désirer prendre par des moyens similaires<sup>31</sup> leur destin en mains, hors des grands arènes financières remplies de lions anthropophages à l'estomac sans fond.

Sachons finalement rester patients. Dans un lâcher-prise serein conservons cependant la détermination d'être efficaces et de rester prêts à défendre les intérêts de notre beau canton. Ayons une vision d'avenir qui s'inscrit dans les tendances les plus opérantes en matière de pérennisation de la société valaisanne. Élargissons nos vues dans la dignité d'une société qui se respecte et prend en main sa propre destinée.

C'est en définitive la vocation de cette proposition.

---

29 valais-monnaire.ch

30 Philippe Derudder et André-Jacques Holbecq, Une monnaie nationale complémentaire, 2011 éd Yves Michel, 5000 Gap.

31 <http://www.france24.com/fr/20150210-equateur-monnaie-electronique-virtuelle-bitcoin-dollar-correa-pauvres-dollar-etats-unis>





# Annexe 1

## **Caractéristiques techniques des obligations**

En principe, les obligations ont une valeur (pricing) qui obéit à la relation suivante :  $V = C / T$ . Le paramètre  $V$  est la valeur de l'obligation,  $C$  le montant du coupon annuel (versé au détenteur de l'obligation), et  $T$  le taux de rendement exigé.

Ainsi une obligation dont le coupon annuel serait de 100.- et le rendement de 2 % vaudrait sur le marché :  $V = 100 / 0,02 = 5'000.-$

Si le rendement est fixé d'après les taux du marché, le coupon est exigible mais variable, on a un rendement incertain. Si le taux est fixe mais que le coupon est défini, c'est la valeur de l'obligation qui dépend à son tour du marché et qui devient de ce fait incertaine.

Qu'advient-il en revanche si par contrat, on choisit de définir une obligation émise en dehors du marché boursier qui n'exige aucun rendement ? Eh bien, la formule citée plus haut n'a plus aucun pertinence, elle perd toute validité. Plus de coupon, plus de taux, car on ne peut pas diviser zéro par zéro. On sort du schéma coercitif.

À notre époque, la notion de taux négatif n'étant déjà plus un tabou, on peut conclure que le schéma de l'argent-dette est non seulement erroné, mais injuste. Il n'avait finalement de raison

d'être que pour les émetteurs de monnaie, toujours prêts à rentabiliser des chiffres ne nécessitant aucun travail correspondant à leur valeur, sauf le processus d'écriture en soi : créer mille francs ou un milliard prend exactement le même temps, et consomme exactement la même quantité infinitésimale d'énergie. Exiger des intérêts (versement de coupons) sur la monétisation d'un titre représentant une augmentation de richesse de la société relève donc de l'escroquerie pure et simple, dont la société doit se libérer de toute urgence. Faire payer la monnaie qui permet de rétribuer le travail accompli à celui qui l'a fourni est une injustice évidente. Comment se fait-il que personne ne l'ait constaté plus tôt<sup>32</sup> ?

---

32 En fait, de nombreuses personnes ont effectué ce constat, Aristote en premier, mais jamais aucune société humaine, toujours dirigée et mue par des intérêts privés, n'a eu l'objectivité, le courage ou la capacité de se maintenir hors de ce système injuste, mathématiquement erroné et si manifestement improductif.

## Annexe 2

### Notion de monnaie honnête

Sans rentrer dans les principes plus étendus de la théorie relative de la monnaie (voir note 4), une monnaie honnête, quelque soit la façon dont elle est mise en circulation, doit respecter des critères d'équité selon l'espace et le temps.

L'équité **spatiale** réside dans le fait qu'aucun protagoniste de la monnaie ne doit avoir d'avantage financier sur les autres, notamment en matière de création monétaire. Tous les acteurs sont égaux, pas de privilèges spécifiques aux professionnels comme c'est honteusement le cas à présent.

L'équité **temporelle** réside dans le fait qu'une monnaie doit être permanente, par conséquent ne pas constituer une dette à charge sur les générations futures au bénéfice des générations précédentes.

Avec les OPTZ on obtient donc un produit financier combinant ces deux avantages. La symétrie temporelle est obtenue par la non-nécessité de remboursement du principal due à la nature perpétuelle de l'obligation, les générations du futur n'héritant d'aucune dette ; et la symétrie spatiale découle d'un placement des vendeurs et des acheteurs sur pied d'égalité, conséquence d'un taux d'intérêt nul, ne nécessitant le versement d'aucun coupon.

Le fait d'avoir une obligation perpétuelle n'engendre aucune dette ni aucune spoliation de capital, ce qui respecte le **principe du frein à l'endettement**.

Le coupon annuel nul respecte le principe du **frein au dépenses**.

On peut donc déduire que les OPTZ permettent de passer de la monnaie-dette à la monnaie libre, sans rien changer au niveau législatif. C'est un passage en douceur qui profite en fait d'un vide légal concernant la nature de la monnaie bancaire, considérée comme un moyen subsidiaire de paiement sur le plan formel, mais acceptée comme moyen fiscal de paiement.

À ce niveau, bien malin qui est capable de faire la différence entre monnaie légale et monnaie bancaire, et cette confusion profite aux banques. D'un autre côté, ce vide légal peut être utilisé en sens inverse, pour créer de la monnaie libre au moyen des outils de création de monnaie-dette, pour autant qu'on les dépouille de leurs ergots de prédation qui font le beurre des sectateurs de la haute finance.

En dernière analyse, lorsque le peuple a validé le système du double frein, il a, sans le savoir, exprimé le souhait d'obtenir de la part de l'État un comportement responsable, qui ne peut pas être obtenu autrement qu'au moyen d'une monnaie libre.

La première réponse sensée au double frein est la monnaie libre de dette.





De formation scientifique, Pierre Dimitri Mottier, né en 1960, réside à Sion où il enseigne la chimie et la physique dans le secondaire II. Concerné par les questions éthiques, il s'intéresse à la création monétaire et finit par en dévoiler les arcanes. S'inspirant des thèses de C. H. Douglas et de Maurice Allais, il approfondit encore le sujet en explorant des voies de sortie efficaces pour des nations entrées en mode d'austérité.



**La présente proposition est une idée simple, adaptée à des circonstances d'urgence bien connues des populations touchées par les angoisses du financement du secteur public, et destinée à une mise en œuvre rapide, sans modification ni de législation, ni de pratiques bancaires.**

**Elle part du constat que les problèmes économiques actuels sont des conséquences d'une façon erronée de concevoir la monnaie, vue comme une marchandise ayant une valeur propre, alors qu'elle n'est en définitive qu'un simple moyen comptable destiné à faciliter des échanges. Il est en effet étonnant que la dynamique des transactions locales soit grippée par un manque d'unités numériques destinées à les évaluer, que ces unités soient payantes, et partant, soient devenues la cause principale de l'appauvrissement du système.**

**Selon une méthodologie impliquant une approche scientifique et équitable dans la manière de penser, la monnaie ne sera désormais plus un but en soi, une fois qu'elle pourra être libérée de la contrainte de produire un rendement ou revenir à sa source pour être détruite.**

**De l'argent pour servir au lieu de l'argent pour régner, voilà un concept sociétal exactement à la hauteur d'une humanité en devenir, qui se donne, peut-être un peu précocement, les ambitions de conquérir le système solaire.**